

ENTRÉE PRINCIPALE (BOU-HEDMA)

DESCRIPTION : L'entrée du Parc est équipée d'un poste de gardiennage et d'un poste radio, normalement, les visiteurs doivent présenter leurs autorisations d'entrée à cet endroit.

EMPLACEMENT ET COORDONNÉES : ZPI1 (34°28.774' N 009°40.082' E).

ÉTAT DE CONSERVATION : Le poste de gardiennage est en bon état de conservation.

ACCESSIBILITÉ : L'accès se fait par la route goudronnée (RC 124) qui dessert d'ailleurs les autres ZPI du Parc. L'entrée est goudronnée, il est possible d'accéder avec tout type de moyen de transport.

POTENTIALITÉ ÉCOTOURISTIQUE : C'est le premier contact que les touristes ont avec le Parc. On peut noter que cette entrée est bien aménagée et offre une vue sur le Parc d'une beauté unique et présente un potentiel écotouristique important.

BESOINS D'AMÉNAGEMENT : Il peut être pertinent d'aménager un guichet pour le paiement des entrées (sachant qu'à l'état actuel des choses, l'entrée aux Parcs Nationaux est gratuite et qu'il n'existe pas de mécanisme juridique permettant l'accès payant à ces aires).

